

COMMUNE DE COLOMIEU

COMPTE-RENDU de la séance du conseil municipal du vendredi 30 septembre 2016 à 19h

L'an deux mil seize le trente du mois de septembre, le Maire a réuni le conseil municipal sous la présidence de Régis IMBERT, 1^{er} adjoint au Maire.

Etaient présents : Marie-Françoise BREUX, Gérald CUEILLE, Géraldine GUILLIN, Josiane HEGOBURU, Régis IMBERT, Serge LABBE, Catherine MOIRAND,

Excusés : Gérard JULLIARD, Colette VALLIN

Pouvoirs : Gérard JULLIARD à Régis IMBERT, Colette VALLIN à Marie-Françoise BREUX

Lecture du compte-rendu des réunions précédentes des 22 juillet & 22 août 2016 par Régis IMBERT (la séance du 22 août n'a pu être tenue par absence de quorum).

Secrétaire de séance : Régis IMBERT

En préambule l'ouverture de la séance, les conseillers observent une minute de silence à la mémoire de leur collègue Pierre HOLTZ, décédé le 31 Août 2016, et renouvellent à sa compagne Mireille et sa famille TESSA leurs très sincères condoléances.

Reprise de l'ordre du jour

Travaux mairie Régis IMBERT présente au conseil l'état des consultations pour les différents lots. De nouvelles consultations ont été faites pour les lots 3, 4 et 8 : pour le lot 3 aucune offre nouvelle, pour le lot 4 une offre remise à un prix supérieur à l'ouverture des plis, pour le lot 8 une offre remise à un prix inférieur à l'ouverture des plis, pouvant être retenue. Pour le lot chauffage, la société CLIMEF qui a réalisé la pompe à chaleur (PAC) de la salle d'activité a remis une offre pour l'extension des installations et le raccordement de la mairie sur la dite PAC.

Régis IMBERT présente aux conseillers 2 tableaux d'analyse financière avec les meilleures offres, le conseil délibère et adopte à l'unanimité la solution avec raccordement sur la PAC ainsi que le choix des entreprises.

COMMUNE DE COLOMIEU

Marché Public de Travaux/ marché à procédure adaptée

REHABILITATION DE LA MAIRIE

TOTAL RECAPITULATIF des offres mieux-disantes

	ESTIMATION	MIEUX-DISANT	
1 – DEMOLITION – MACONNERIE	17 468,55 €	17 656,30 €	TERRIER MACONNERIE
2 – TRAITEMENT CHARPENTE	3 172,00 €	3 075,20 €	FAURE-GIRERD & REY
3 – MENUISERIES	5 447,00 €	7 310,00 €	TERRIER Eric
4 – ISOLATION – DOUBLAGES – PEINTURE – FAUX-PLAF	12 256,50 €	13 516,37 €	EZM
5 – CARRELAGE – FAIENCES	4 671,70 €	4 425,16 €	POZZOBON
6 – ELECTRICITE – CHAUFFAGE - SECURITE	11 039,00 €	8 133,00 €	BEDAT Gilles
7 – PLOMBERIE – SANITAIRES	2 548,00 €	2 450,00 €	CLIMEF
8 – AGENCEMENT	4 500,00 €	6 070,00 €	MBR
9 – EXTENSION PAC		6 350,00 €	CLIMEF
TOTAL GENERAL HT	61 102,75 €	68 986,03 €	

L'opération sera financée avec une subvention de l'Etat (DETR de 35%), du Conseil Départemental (30%) ainsi que de 10.000€ de la Réserve Parlementaire de Madame la Députée de l'Ain, Stéphanie Pernod-Beaudon. Le financement complémentaire sera assuré par la commune soit en autofinancement soit par un prêt bancaire (taux très bas actuellement).

Plaque éventuelle sur l'immeuble de la commune confié par bail à la SEMCODA

Gérard JULLIARD, afin de donner réponse à un courriel émis par Jean-Pierre CODEX en date du 29/07/2016 a fait une recherche, tant dans l'acte notarial que dans les délibérations du conseil, pour connaître si la volonté avait été formalisée de mise en place d'une plaque rappelant le fait que l'immeuble a fait l'objet d'un don de la part de la famille « JULLIARD-FONTAINE » à la commune de Colomieu : aucun écrit n'a été trouvé. Les conseillers municipaux de la mandature 1995-2001 n'ont pas souvenir que le sujet de la plaque ait été abordé en conseil. Gérard JULLIARD cherche à avoir un contact et un entretien avec Mr Yannick JULLIARD, représentant

de la famille « JULLIARD-FONTAINE ». Le sujet fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil.

Commission « Nucléaire » :

Madame Claude COMET Maire de Parves-et-Nattages a organisé une table ronde le 24 juin 2016 ouverte aux élus afin de débattre sur les problèmes de sécurité émanant de la proximité de la centrale nucléaire de BUGEY. La table ronde s'est déroulée en présence notamment de Michèle RIVASI députée européenne, de Roland Desbordes président de la CRIIRAD et de 3 élus de la commune de Colomieu : Gérald, Gérard et Serge. Le but est d'obtenir les informations et la transparence sur les événements ayant lieu dans la centrale et de pouvoir participer à la coordination des actions publiques pour la protection des populations. Il faut notamment que les élus du Bugey puissent participer à la Commission Locale d'Information, à l'égal des métropoles de Lyon et Genève qui ont été admises à siéger à la dite commission. Une prochaine réunion est programmée pour le 18 octobre. *En annexe au présent CR : le message de Claude COMET du 13-07-2016 (les pièces jointes sont disponibles et seront diffusées sur simple demande).*

Délibérations à prendre :

Pour le remboursement à Gérard JULLIARD d'une dépense de 29,90€ qu'il a dû avancer

Pour un don de 60€ de Mr & Mme CHAUVÉAU qui remercient la commune quant à la qualité du fleurissement

Pour un don de 200€ fait par l'association TRAIT D'UNION (la commune de Colomieu accueille dans ses locaux les activités de l'association ; chorale, dessin)

Pour une durée d'amortissement de 2 ans du plan informatisé des réseaux eau et assainissement de la commune de Colomieu (demande de la Trésorerie)

Pour la mise en place du RIFSEEP : *régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique* (porte sur les emplois de Julie LETHET et Jean-Louis MORNIEUX)

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité

Questions diverses :

Chorale « La Colomine » et association « Trait d'Union »:

L'assemblée générale de Trait d'Union se réunira le 13 octobre 2016, 20H à Conzieu.

Enrochement de la berge de l'AGNENS – rive droite, arrière-local sportif

Les travaux réalisés par la Sté DUMAS sont terminés. Une réflexion sera conduite dans les mois prochains en lien avec les associations utilisatrices du local sportif sur une éventuelle solution alternative au chapiteau mis en place pour les fêtes de juillet et août.

Cabine téléphonique & Sté ORANGE :

La Sté ORANGE a adressé un nouveau courrier daté du 7 septembre 2016, dans lequel elle maintient sa volonté de démonter la cabine téléphonique et déclare que Colomieu n'est pas répertorié en zone blanche. Réponse a été faite le 23 septembre 2016, annexée au présent CR. Une consultation initiée le 20 septembre est en cours auprès des habitants de Colomieu afin de pouvoir apprécier la qualité en couverture du réseau de téléphonie mobile sur Colomieu : plus de 45 réponses sont parvenues en mairie. Gérald CUEILLE attire l'attention sur le fait que le numéro européen d'appel d'urgences 112 ne peut pas être appelé si la couverture-réseau est insuffisante.

Logements Cures

Dans le logement « FONTANA » les appareils de chauffage électriques étant vétuste, ils ont été remplacés par de nouveaux appareils, la dépense totale est de 1438,66€TTC. La petite Mila, fille d'Edith et David, pourra ainsi disposer de conditions de chauffage adéquates.

Communauté de communes Bugey Sud

Le Préfet de l'Ain a pris en date du 16 septembre 2016 l'arrêté « d'extension du périmètre de la communauté de communes BUGEY SUD à l'ensemble des communes membres de la

communauté de communes du VALROMEY » : cette extension se fera sous la forme d'une intégration.

Charte ZERO-PHYTO

La charte a été signée par 26 communes de la CCBS le 29 septembre 2016 à VIRIGNIN. Colomieu était commune pilote et référente puisqu'ayant adopté depuis de longues années cette pratique pour l'entretien des espaces de la collectivité.

SCOT du Bugey

Le travail est actuellement dans la phase DOO d'études finale (Document d'Orientation et d'Objectifs). Une réunion s'est déroulée le 28 septembre 2016, Gérald et Régis ont représenté la commune. La prochaine réunion aura lieu le 4 octobre 2016.

SIVOS

Le chantier du nouveau bâtiment est en finition. Les élèves pourront vraisemblablement intégrer les locaux à la rentrée des vacances de Toussaint le 3 novembre 2016.

La séance se termine à 21H.

Serge LABBE offre le verre de l'amitié et fait ainsi participer le conseil à sa joie de la naissance de sa fille Rose.

Pour copie conforme
Le 1^{er} adjoint au Maire,
Régis Imbert

Expéditeur: Claude Comet <claud.comet@gmail.com>

Date: 13 juillet 2016 10:43:05 UTC+2

Destinataire: Claude Comet <claud-comet@orange.fr>

Objet: Suite réunion "Elus et sureté nucléaire" : propositions d'actions concrètes

Cher(e)s collègues,

Nous vous remercions vivement pour votre intérêt et votre participation à la réunion du 24 juin, à Parves-et-Nattages. Certains d'entre vous s'étaient inscrits ou avaient manifesté leur intérêt... Ce compte rendu est aussi pour vous.

La réunion qui nous a regroupés portait sur le risque nucléaire et sur notre difficulté à établir nos « plans communaux de sauvegarde » autour, justement, de ce sujet.

La réunion l'a montré : pour la plupart nous sommes inquiets car ce risque technologique majeur ne fait pas partie des informations que nous recevons régulièrement de la Préfecture. Nous sommes aussi inquiets car le risque nucléaire, sur nos territoires prend une importance plus grande du fait de l'âge de la centrale du Bugey, de la concomitance de nombreuses infrastructures (sites Seveso, Creys Malville, Iceda...), et de la volonté de l'Etat de prolonger la durée de vie de la centrale du Bugey. Et puis la réunion nous a appris que des pièces importantes de la centrale pourraient avoir des défauts de conformité.

Le 24 juin, la réunion s'est conclue par l'idée d'engager des actions concrètes.

Aussi, vous trouverez, en pièces jointes, 3 fichiers :

- **La liste, et les mails, des participants et inscrits,**
- **Le diaporama projeté pendant la réunion,**
- **Le compte rendu – très bref – de la réunion**
 - **Auquel s'ajoutent des pistes de travail très concrètes que nous avons développées de manière à nous aider mutuellement à débattre et à avancer.**
 - **Ces pistes de travail – avec autant d'actions concrètes – s'organisent autour de 10 axes...**

Les 10 axes proposés lors de la réunion:

- 1. SE CENTRER SUR LA QUESTION MAJEURE : QUI FAIT QUOI EN CAS D'ACCIDENT ET DONC DE PANIQUE ?**
- 2. OBTENIR UNE REUNION AVEC LE PREFET.**
- 3. S'IL NE REPOD PAS DE MANIERE SATISFAISANTE AUX ELUS, ATTAQUER LE PREFET POUR MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI / NON FOURNITURE D'INFORMATIONS MAJEURES.**
- 4. PRENDRE UNE DELIBERATION DANS CHAQUE COMMUNE POUR DEGAGER LA RESPONSABILITE DES MAIRES EN CAS D'ACCIDENT.**
- 5. DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DE LA CLI ET ÉTENDRE LE PERIMETRE DES PPI.**
- 6. ORGANISER NOTRE FORMATION D'ELUS**
- 7. ET DANS CE CADRE, NOUS DETERMINER DE CONTRE EXPERTISES.**
- 8. UTILISER LA CONVENTION D'ESPOO / EVALUATION D'IMPACT DANS LE CADRE D'UNE PROLONGATION DE LA VIE DE LA CENTRALE.**
- 9. REJOINDRE GENEVE ET DEPOSER COMME CETTE VILLE UNE PLAINTTE CONTRE X POUR MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI.**
- 10. FORMER INFORMER LES CITOYENS.**

Claude COMET.

Maire de Parves-et-Nattages

Avec l'aide de Marc PASCAL.